

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

cancer du sein Question écrite n° 100287

Texte de la question

M. Simon Renucci attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur l'accroissement du nombre de femmes travaillant de nuit et présentant à la suite un risque aggravé du cancer du sein. En effet, selon une étude réalisée dans deux départements français, les femmes ayant travaillé des nuits complètes de 23 heures à 5 heures du matin pendant plus de trois ans présenteraient un risque du cancer du sein supérieur de 40 % par rapport à celles qui n'ont pas occupé de postes nocturnes. Ce risque augmenterait avec le changement des rythmes dans la semaine. L'explication probable de cette surexposition des femmes ayant une activité professionnelle nocturne au cancer du sein résulterait du facteur hormono-dépendant. Aussi, il souhaite connaître les mesures qu'il entend mettre en oeuvre pour prévenir une telle situation et désire savoir s'il entend prendre des dispositions particulières pour accroître la surveillance et la recherche face à ce risque.

Données clés

Auteur : M. Simon Renucci

Circonscription: Corse-du-Sud (1re circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 100287

Rubrique: Santé

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 15 février 2011, page 1435 **Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)